



PUBLICIS GROUPE

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE, ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DE PUBLICIS GROUPE SA DU 25 MAI 2016

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Chers actionnaires,

Conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance a pris connaissance des comptes annuels, des comptes consolidés et du rapport de gestion que lui a communiqués le Directoire.

Après avoir reçu toutes les informations qui nous paraissaient utiles, nous n'avons pas d'observation particulière à formuler sur ces documents.

Le Conseil de surveillance a approuvé les orientations stratégiques de réorganisation présentées par le Président du Directoire en vue de la transformation du mode de fonctionnement du Groupe afin d'apporter aux clients tout le savoir-faire et les expertises de Publicis. Le Conseil a souhaité au Directoire et à ses équipes de réussir cette transformation pour anticiper les mutations futures de la profession.

Le Conseil de surveillance a procédé à une évaluation de ses travaux pour l'exercice 2015 dont il a examiné la synthèse et tiré les enseignements. Cette évaluation a été menée par Mme Claudine Bienaimé, membre indépendant du Conseil de surveillance.

Quatre comités spécialisés (Comité de nomination, Comité de rémunération, Comité d'audit et Comité des risques et stratégies) aident le Conseil de surveillance dans l'accomplissement de ses missions dans le but d'améliorer en permanence la gouvernance de Publicis. Au cours de l'année 2015, les Comités ont été réorganisés en raison des démissions de Mme Hélène Ploix, M. Henri-Calixte Suaudeau et M. Gérard Worms, membres du Conseil de surveillance et de certains Comités, et de la nomination de M. Jerry A. Greenberg.

Le Comité de nomination a examiné la composition du Conseil de surveillance, notamment la représentation de membres indépendants et a émis ses recommandations aux membres du Conseil. Le Comité a également été saisi des nominations des dirigeants des pôles de Solutions.

Le Comité de rémunération a examiné les questions relatives à la rémunération du Président du Directoire (exclusivement variable depuis 2012) et des membres du Directoire (parties fixes et variables) et proposé au Conseil de surveillance les décisions à prendre les concernant. Le Comité a également pris connaissance des rémunérations des autres membres du P12 à titre d'information. Les questions relatives à la politique de rémunération en actions ont été examinées. Le Comité a pris connaissance de la politique de bonus en fonction des résultats du Groupe comme de chacun des grands réseaux, et a été consulté sur un nouveau mécanisme de bonus directement articulé sur la base de la nouvelle organisation du Groupe.

Le Comité des risques et stratégies a examiné la cartographie des risques du Groupe et les mesures mises en œuvre pour les limiter. Le Comité a analysé en détail quelques-uns des risques majeurs du Groupe et notamment les risques juridiques, les risques liés à la gestion des ressources humaines et aux systèmes d'information. Le Comité a discuté des grandes options stratégiques en termes de développement et d'acquisitions et a travaillé sur les risques liés à l'exécution de la transformation du Groupe.

Le Comité d'audit supervise l'organisation et la mise en œuvre de l'audit du Groupe, veille à la qualité de son contrôle interne et s'assure de la régularité et de la sincérité des comptes. Le Comité a donné un avis au Conseil de surveillance sur l'offre publique d'achat des titres de Sapien Corporation et son financement qui relèvent de sa compétence. Le Conseil de surveillance a entendu le Comité qui a émis son opinion sur l'arrêté des comptes clos le 31 décembre 2015, et plus généralement sur les procédures de contrôle et d'audit internes.

Le Conseil de surveillance a accepté les propositions faites par le Directoire d'une part, de porter le dividende unitaire à 1,60 euro par action contre 1,20 euro l'année dernière et, d'autre part, d'accorder à chaque actionnaire la possibilité de percevoir ce dividende soit en numéraire soit en actions nouvelles.

Vos Commissaires aux comptes vous présenteront leur rapport spécial portant sur les conventions et engagements visés aux articles L.225-86 et suivants du Code de commerce.

Le Conseil de surveillance vous propose, sur recommandation du Comité de nomination, de renouveler les mandats de Mmes Marie-Josée Kravis, Sophie Dulac, Véronique Morali et Marie-Claude Mayer, et de M. Michel Cicurel, membres du Conseil de surveillance, qui arrivent à échéance. Afin d'éviter, à l'avenir, un renouvellement en bloc du Conseil et en ligne avec la recommandation du Code Afep-Medef sur l'échelonnement des mandats, il vous est proposé, sous réserve de votre approbation de la 29^{ème} résolution relative à la modification statutaire de la durée du mandat des membres du Conseil de surveillance, de renouveler les mandats de Mmes Véronique Morali et Marie-Claude Mayer pour une durée de trois ans et celui de M. Michel Cicurel pour deux ans.

Les renouvellements de mandat de Mmes Marie-Josée Kravis et Sophie Dulac sont proposés pour la durée statutaire de quatre ans.

M. Amaury de Seze dont le mandat de membre du Conseil de surveillance arrive également à échéance n'a pas souhaité en demander le renouvellement.

Le Conseil de surveillance exprime sa profonde reconnaissance à M. Amaury de Seze pour son engagement et la qualité de sa participation à l'ensemble des travaux du Conseil de surveillance et à ceux de ses Comités notamment en tant que Président du Comité de rémunération.

Après avis du Comité de nomination, le Conseil de surveillance vous soumet les candidatures de MM. André Kudelski et Thomas H. Glocher en qualité de nouveaux membres du Conseil pour une durée de mandat de quatre ans.

Leur expertise technique et leur expérience internationale dans des domaines touchant directement à nos métiers - l'information et le numérique - seront des atouts majeurs pour le Conseil de surveillance, compte-tenu du nouveau profil du Groupe.

Le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Gilles Rainaut est arrivé à échéance. Nous vous proposons, sur la recommandation du Comité d'audit, de renouveler ce mandat pour une durée de six exercices.

Le Conseil de surveillance a donné son assentiment au Directoire sur ses propositions de demandes de renouvellement de délégations de compétence ou d'autorisations financières soumises à l'Assemblée.

Nous vous invitons à approuver les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil de surveillance